

BILAN DE L'ACTIVITE 2003

Le présent Conseil d'administration se situe à la moitié de l'existence de la mission bassin minier, telle qu'elle a été décidée par le Contrat de Plan. Ce conseil est certes amené à s'interroger sur le travail de l'année précédente, ainsi que sur les orientations de la prochaine année, mais aussi, plus largement sur une sorte de bilan à mi-parcours.

La mission a été créée sur la base d'objectifs et d'hypothèses. Les trois ans écoulés permettent de voir si ils ont été atteints, mais aussi de vérifier la pertinence de ces hypothèses, en particulier sur le positionnement de la mission.

Dès sa création la mission a engagé un certain nombre de chantiers. D'autres s'y sont ajoutés, dans un cadre budgétaire prédéfini, conformément aux objectifs du contrat de plan.

Néanmoins, le contexte a évolué, à la fois sur le plan socio-économique et sur le plan institutionnel.

Le mouvement de décentralisation s'accompagne **d'une montée en puissance des structures intercommunales.** Quelles en sont les implications pour la mission ?

Le débat sur les structures ne peut pas trouver réponse indépendamment de la situation du territoire concerné. Or le travail accompli, en particulier depuis trois ans, non seulement par la mission, mais aussi par l'ensemble des acteurs de terrain, fait apparaître l'ampleur de la tâche qui reste à réaliser. Car il s'agit non seulement d'une reconversion physique, mais aussi culturelle d'un territoire : ce qui demande du temps, mais aussi une ingénierie à la fois endogène et exogène, capable de faire évoluer les pratiques et les mentalités.

Enfin la géographie du bassin minier montre à l'évidence l'imbrication des échelles. Qu'il s'agisse de l'urbanisme, de l'environnement, des transports, de l'économie, de la santé, de la géologie ou encore de l'hydraulique, les approches ne peuvent pas être purement locales et être enfermées dans les seules limites des structures intercommunales ou des arrondissements.

Le travail de la mission est actuellement engagé à ces différentes échelles et sur ces différents chantiers, comme le fait apparaître le bilan de l'activité 2003 : Cette multiplication des chantiers et ce très large spectre d'intervention répondent aux demandes des acteurs. Elles pourraient conduire à l'éparpillement et à la dilution si elle n'était pas maîtrisée. **Mais cette maîtrise imposera des arbitrages, entre la nature des interventions, mais aussi entre les échelles d'intervention de la mission,** ce qui conduit aussi à s'interroger sur l'organisation souhaitable de

l'ingénierie dans le bassin minier pour les 3 prochaines années et...au delà. Les données budgétaires ne pourront pas être absentes du débat, car elles traduisent de façon concrète l'implication des différents maîtres d'ouvrage publics.

1- LE CONTEXTE DE L'ACTIVITE DE LA MISSION EN 2003 :

Il se caractérise par :

- La poursuite des démarches SRADT et SRT, pendant le premier semestre de l'année 2003
- La finalisation des démarches d'agglomération (formalisation des contrats d'agglomération, PDU, PLH...)
- La cession du patrimoine de terrils-SA à l'EPF est devenue effective à l'automne 2003
- La finalisation de la démarche « Lille 2004 » autour des « rendez vous cavaliers », dans le bassin minier.
- La mise en place de la démarche Bassin minier UNESCO
- Le rapprochement Bassin minier- Métropole lilloise s'est concrétisé sur un certain nombre de projets.
- Le partenariat avec l'Epinorpa s'est renforcé au cours de l'année 2003.
- L'émergence de nouvelles agences d'urbanisme sur le bassin minier.

2- LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA MISSION :

2-1- Sur les démarches transversales ou amont :

L'apport au SRADT et au SRT : par des contributions écrites et orales.

Tissu minier :

La participation à l'élaboration de la programmation GIRZOM

Le bilan sur l'état des lieux des cités minières :

L'articulation des procédures GPV-GIRZOM, appuyée par la mission, s'est traduite par la mise en place de démarches opérationnelles

La mise en place de l'audit sur la filière BTP.

La réflexion générale sur certains segments du parc minier s'est prolongée.

Trame verte :

Lancement du processus de mise en œuvre de la trame verte, qui s'est traduit par le lancement d'études pré-opérationnelles sur quelques sites importants (pôles et liens).

Le lancement de l'étude d'itinéraire et de tracé d'une « vélo-route et voie verte ».

Patrimoine :

Diagnostic et propositions sur la mise en réseau du patrimoine.

Atlas des équipements culturels.

Santé :

Réalisation de l'état des lieux des équipements de la SSM, et participation active à la démarche PRASE.

Réalisation de la cartographie des alevs liés à la remontée de la nappe phréatique.**Séquelles :**

Diffusion du guide sur les abandons de concession.

Participation aux études sur les écoulements de surface menées par l'Agence de l'Eau.

Développement économique :

La réalisation de l'étude en régie sur « l'identification des filières économiques dans le bassin minier » et premières pistes de mise en œuvre.

Transports :

Présentation aux agglomérations du document de sensibilisation sur les transports et mise en place de démarches transversales, en coordination avec la Région.

Participation active au débat public sur la Liaison autoroutière Amiens-Lille-Belgique.

Conférence permanente du bassin minier :

Des avancées sur le thème de la mémoire minière et de l'alcoologie. La mise en place de démarches articulées avec la métropole Lilloise (atlas des équipements culturels, lille-2004, urbanisme commercial). Les ateliers vont être capitalisés.

Le développement de la démarche d'observation. (engagée à l'occasion de la démarche CPBM, prolongée avec la démarche « transport » et l'étude sur les filières économiques). Elle a abouti à la publication d'un « profil » en collaboration avec l'INSEE, sur le thème des migrations.

L'entrée de la mission dans certains réseaux européens à l'occasion de la démarche « RESCUE »**2-2 -Sur les démarches d'appui aux collectivités locales :****Tissu minier :**

L'appui sur les sites expérimentaux . La demande est forte et ne concerne plus uniquement des sites expérimentaux. La mission constitue sur certains sites la seule « ingénierie de projet » .

Trame verte :

Appui aux agglomérations et à l'EPF sur les sites « majeurs » afin de mettre en place les démarches opérationnelles adaptées.
Premières démarches de sensibilisation sur le thème de la gestion de ces espaces.

Grands projets :

Appui aux agglomérations sur 4 sites : plate-forme de Dourges, Sainte Henriette, Fosse 9-9bis, Arenberg. Des avancées...

Patrimoine :

La démarche de territorialisation de l'étude « mise en réseaux » s'est largement engagée sur l'ensemble du bassin minier.

Séquelles :

L'appui aux collectivités locales sur certaines démarches hydrauliques.
L'appui aux collectivités dans le cadre des abandons de concession.

3- LES QUESTIONS SUR L'ACTIVITE DE LA MISSION :

3-1 : Dans le cadre des chantiers : Le difficile passage à la phase de mise en oeuvre.

Le tissu minier, la trame verte, les grands projets : un pilotage local difficile et des incertitudes concernant les financements. Le GIRZOM, la mise en oeuvre de la trame verte, la démarche « vélo-route-voie verte »

Une demande forte concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes. Comment optimiser l'intervention de la mission ? Comment « passer le relais » ? A qui « passer le relais » ?

3-2 : Sur le positionnement de la mission.

Quelle part respective donner à la poursuite des démarches d'appui aux collectivités locales et au renforcement des démarches « amont » (transport, observation...), dans le cadre d'un effectif constant jusqu'en 2006 ?

Quel rôle de la mission sur le dossier « Santé » ? Plateforme de discussion ? apport de données objectives au débat ?

Les agglomérations vont intégrer la mission. Quelle place auront elles ? vont elles contribuer financièrement ?

Quelle ingénierie pour le bassin minier ? Quelle est le positionnement respectif des agences et de la mission ? Quelle est la position des financeurs ?